

ACCORDS INTERNATIONAUX - BILATÉRAUX

Zambie

Accord entre le Gouvernement du Canada et le
Gouvernement de la République de la Zambie
concernant la formation au Canada de personnel
des Forces armées de la République de la Zambie

Lusaka, le 10 janvier 1984

En vigueur le 10 janvier 1984

avec effet au 20 août 1966

Convention entre le Gouvernement du Canada et le
Gouvernement de la République de Zambie en vue
d'éviter les doubles impositions et de prévenir
l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le
revenu

Lusaka, le 16 février 1984